{Avis au lecteur sur l’accessibilité : Ce document est conforme au standard du Gouvernement du Québec (SGQRI 008-02) sur l’accessibilité d’un document téléchargeable, afin d’être accessible à toute personne handicapée ou non. Toutes les notices entre accolades sont des textes de remplacement pour des images, des abréviations, ou pour décrire toute autre information transmise par une perception sensorielle qui communique une information, indique une action, sollicite une réponse ou distingue un élément visuel.

Cette version de rechange équivalente et accessible a été produite par l’Office des personnes handicapées du Québec :

309, rue Brock  
Drummondville (Québec)  J2B 1C5  
Téléphone : 1 800 567-1465  
Téléscripteur : 1 800 567-1477  
Télécopieur : 1 819 475-8753

Courriel : [info@ophq.gouv.qc.ca](mailto:info@ophq.gouv.qc.ca)

Note : Assurez-vous de modifier les paramètres de lecture de Jaws en activant la détection des langues, la plupart des ponctuations et les notes de bas de pages.

Lorsque vous entendez le mot "accent circonflexe", cela signifie que ce qui suit est en exposant.}

{page 1}

# Mot du président

Bonjour! Je suis Martin Trépanier, président de l’Office des personnes handicapées du Québec.

Aujourd’hui, j’aimerais prendre quelques minutes de votre temps pour vous parler de l’importance de ces plans d’action que les ministères publics, les organismes de 50 employés et plus, ainsi que les municipalités comptant plus de 15 000 habitants, sont tenus d’élaborer, de mettre en œuvre et de rendre public annuellement.

Cette obligation de se conformer à l’article 61.1 de la Loi assurant l’exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale, obligation de travailler à réduire les obstacles à la participation sociale des personnes handicapées, peut-être deviendra-t-elle un jour, nous le souhaitons du moins, un réflexe sociétal.

Lors du dévoilement de la politique *À part entière : pour un véritable exercice du* *droit à l’égalité*, en juin 2009, politique consensuelle, s’il en est une, j’avais mentionné, lors de mon allocution, que l’Office considérait que son adoption était, pour les personnes handicapées et leur famille, non seulement un précieux pas en avant, mais qu’elle s’affichait, d’abord et avant tout, comme une invitation à tous marcher ensemble. Une invitation à tous marcher, pour et vers une société toujours de plus en plus inclusive, pour et vers une société

{page 2}

toujours de plus en plus solidaire, équitable, pour et vers une société toujours de plus en plus respectueuse des choix et des besoins des personnes handicapées et de leur famille. Et je le pense encore aujourd’hui.

Vous savez, ces plans d’action auxquels vous êtes appelés à donner le meilleur de vous-même sont essentiels au succès de la politique. D’ailleurs, ces trois premiers bilans de la politique *À part entière* font état de résultats et d’avancées auxquels vous n’êtes pas étrangers. Voilà pourquoi il est si important, primordial, d’assujettir votre action aux résultats attendus et aux défis de la politique.

Vous pouvez me croire, je vous l’assure, votre action, individuelle ou concertée, tous les gestes que vous posez dans vos municipalités, vos organismes, vos ministères, font une réelle différence dans le quotidien des personnes handicapées. Cette différence, elle s’exprime en termes d’amélioration de leurs conditions de vie, de réponse complète à leurs besoins essentiels et d’exercice de leurs rôles sociaux.

L’Office, de son côté, doit suivre de près cet effort global auquel nous sommes tous tenus. Cet effort global est une responsabilité d’ordre individuel et collectif. Cette société inclusive, si essentielle à l’épanouissement des personnes handicapées et de leur famille, va se réaliser, plan d’action après plan d’action, mesure après mesure, pierre après pierre.

Mes collègues du conseil d’administration se joignent à moi pour vous remercier de collaborer, d’œuvrer chaque jour à faire du Québec une société où jamais plus personne ne sera laissé pour compte et où chacun pourra se réaliser

{page 3}

pleinement, selon ses aspirations et à la mesure de ses capacités.

L’actualité nous le démontre quotidiennement et très régulièrement qu’il y a des révolutions qui se font au niveau des peuples, et d’autres au niveau des personnes.

Bien, merci encore une fois d’aider un si grand nombre de personnes handicapées à faire la leur. Je vous remercie encore une fois.